

- **Nom**
Thillaye
- **Prénom**
Sabine
- **Raison sociale**
Députée

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Députée d'Indre-et-Loire
- **Description de l'activité**
Députée de la 5e circonscription d'Indre-et-Loire et Présidente de la Commission des Affaires européennes de l'Assemblée nationale
- **Date et heure**
Vendredi 29 juin à 17h30
- **Lieu**
Hôtel communautaire 2 rue des sablons 37340 Cléré-les-Pins
- **Nombre de participants**
17
- **Catégories de publics présents**
Maires, conseillers communautaires, conseillers municipaux
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Sabine Thillaye

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**

- 1) L'utilisation des fonds européens structurels d'investissement, en particulier dans le cadre du programme LEADER +.
- 2) La répartition des compétences entre l'UE et les Etats membres
- 3) Le déficit démocratique de l'UE
- 4) Une Europe à plusieurs vitesses
- 5) Considérations générales

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**

1) Pour les élus, également membres pour certains du Pays Loire Nature, le versement des fonds arrive trop tardivement. Il n'intervient en effet qu'à la fin du projet, ce qui requiert de disposer d'une trésorerie importante et favorise de fait les grosses structures. Toujours selon les élus, les fonds privilégient les gros projets, laissant les petits de côté. Ils font part de leur désarroi lorsqu'il s'agit d'annoncer aux porteurs de projets que leur projet n'est pas dans les clous et ne pourra donc être financé par des fonds européens.

Les procédures d'obtention sont longues (2 ans) et compliquées ; les élus fustigent une mauvaise gestion par les régions, qui opacifient et complexifient les procédures, même s'ils se disent satisfaits d'avoir à s'adresser à un acteur de proximité.

Ils déplorent également que les fonds européens servent d'enveloppe supplétive aux régions.

2) Pour les élus, il faut revoir la répartition des compétences entre l'UE et les Etats car ceux-ci opèrent parfois sur des terrains similaires (du fait des compétences partagées, qu'ils désignent explicitement). L'Europe est selon eux trop dispersée. Ils déplorent le manque de clarté et la complexification du schéma de l'action publique qui en découle. Ils soulignent toutefois aussi que l'action publique locale n'est pas plus lisible (si ce n'est moins).

Selon eux, le problème est que les Etats membres n'ont pas souhaité abandonner complètement certains domaines de leur souveraineté. Par exemple, pour les élus, il est absurde d'avoir des frontières communes si l'administration chargée de leur gestion et surveillance n'est pas commune également.

Un élu souligne que l'Europe, dans ses domaines de compétence, peut faire bouger les dossiers plus rapidement que les Etats membres.

3) Pour les élus, le personnel politique européen n'est pas assez proche des citoyens : l'Europe est désincarnée. Ils reprochent notamment aux commissaires de ne pas être élus et aux eurodéputés d'être trop peu présents en circonscription.

Les élus déplorent par ailleurs une méconnaissance de l'Europe par les citoyens, du fait de la complexité du fonctionnement de l'Union mais aussi et surtout d'un manque de pédagogie et d'une mauvaise médiatisation/communication, à laquelle contribue

largement le personnel politique (« on européenise les échecs et on nationalise les succès »). Ils considèrent à ce titre le fort intérêt des citoyens pour les référendums de Maastricht ou celui du TECE, qui suggère que l'Europe peut être un objet capable de passionner les citoyens.

La faible participation aux élections européennes témoigne de ce déficit démocratique autant qu'elle l'alimente.

Enfin, les citoyens se sentent dépossédés et ne jugent donc pas pertinent d'être acteurs de l'Europe ou de s'y intéresser.

4) Pour les élus, les Etats membres sont trop différents, différence marquée entre les Etats d'Europe de l'Ouest et ceux de l'Est. Ils évoquent les différences de niveaux de vie et de cultures démocratiques. Selon eux, l'Europe a grossi trop vite, c'est pourquoi elle est aujourd'hui confrontée à des « chocs » économiques, culturels et sociaux. Les élus déplorent que certains pays appliquent strictement les décisions européennes et que d'autres soient beaucoup plus souples, ce qui produit des déséquilibres.

5) Certains élus fustigent la participation aveugle de l'Union au libre-échange, qui ne prend pas en compte l'attitude de ses partenaires, qui mettent insidieusement en place des mesures protectionnistes (« c'est de bonne guerre »).

Satisfaction générale à l'endroit des consultations citoyennes, qui sont des lieux de débat et de formation.

Pour les élus, l'Europe est un beau projet qui a su pacifier le continent. C'est une réalité qu'il convient de rappeler et de protéger.

Les élus espèrent pour l'Europe autant qu'ils craignent pour elle, considérant notamment l'imminence des élections européennes et leur taux de participation systématiquement décroissant.

Certains élus évoquent le cas de la privatisation du rail, mise en place différemment selon les pays. Ils fustigent la directive européenne afférente, dont ils présentent les effets comme majoritairement négatifs.

- **Pistes de proposition formulées**

1) Ils proposent une révision de la procédure de versement des fonds européens : un tiers au début, un tiers au milieu et le reste à la fin.

2) Nombreux sont ceux qui suggèrent que l'Europe doit se recentrer sur ses compétences exclusives, sans exclure de les enrichir. La suppression des compétences partagées est perçue favorablement. L'abandon jugé nécessaire de certains pans de souveraineté est fréquemment évoqué.

3) L'éducation nationale devrait faire davantage de pédagogie autour de l'Europe. Les médias devraient cesser d'en livrer une image négative.

Certains élus estiment qu'il ne faut pas se focaliser que sur du « pratico-pratique » et considérer par ailleurs la nécessité d'un imaginaire européen collectif.

4) Les élus plaident pour davantage d'harmonisation dans certains domaines (protection sociale, fiscalité).

En outre, certains estiment qu'il faut faire l'effort de composer à 28 un groupe uni et homogène. D'autres pensent au contraire que c'est irréalisable et qu'il va falloir, au choix : s'affranchir des Etats plus pauvres, entrés récemment, pour se concentrer sur le noyau originel et les Etats membres entrés plus précocement ; ou accepter de construire une Europe à plusieurs vitesses.

Un élu évoque un abandon de l'échelle nationale au profit de l'Europe et des régions, qui constituent des bases à la fois plus cohérentes et efficaces donc plus pertinentes.

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

La démarche des Consultations citoyennes est saluée par un auditoire qui déplore en savoir peu sur l'Europe et son fonctionnement : un exercice pédagogique exhaustif et synthétique livré à une assemblée curieuse et bienveillante.

Il y a un réel besoin exprimé de faire plus de pédagogie sur l'Europe, "de la faire entrer dans les foyers". Le déficit d'information et de connaissance contribue au désintérêt et à la critique de l'Europe par les citoyens. En ce sens, les consultations citoyennes sont une démarche intéressante, qui pourrait être pérennisée.